

Section Sportive Football – Nérac 2024-2025

Candidats retenus après testes sportives

<u>Elèves admissibles</u> et retenus au Lycée George Sand
CASTAGNET Yael
DJEBABLAH Kenzo
BOURRIBON DESTIEU Mael
DOUMA Marwan
EL HILALI Saad
ZEO MARCHE Ethan
BOUYER Maël
<u>Elèves admissibles</u> mais non retenus au Lycée George Sand doivent émettre un vœu sur le Lycée Jacques de Romas ou le Lycée Armand Fallières s'ils souhaitent intégrer la Section Sportive.
ROUQUAT Maxime
<u>En liste d'attente</u> pour la Section Sportive, qui peuvent émettre un vœu pour le Lycée Jacques de Romas ou le Lycée Armand Fallières :
GALISSAIRES Josselin

Pour le jour de la rentrée scolaire, chaque élève de la section sportive football doit fournir obligatoirement :

- Un certificat médical de non contre-indication
- Un électrocardiogramme de moins de trois mois

D'autre part, les élèves demandant une 2nde Générale, qui ne sont pas du secteur de Nérac, doivent faire une demande de dérogation auprès de leur collège d'origine. Dans la procédure d'orientation ils devront cocher la case « parcours particulier ».